



Association loi 1901 – n° W692003327	Contact : Dr Yves Poncelin yponcelin@ch-bourg01.fr Tél. 06-74-38-75-97
Conseil d'Administration : Yves PONCELIN - Didier PEILLON - Thomas MILLOT - Sandra BARRACO - Florence DUCREUX - Olivier JANAUD -	Siège : <i>Solidarité Hospitalière</i> <i>Service Urgences-SMUR</i> <i>Centre Hospitalier - BP80436</i> <i>69655 Villefranche cedex</i>

BULLETIN D'INFORMATION N°10

Novembre 2014

Solidarité Hospitalière a mené deux missions simultanées en mai dernier, au Bénin et en RDC. Tout en poursuivant ces deux projets de développement à l'international nous continuons à participer à des missions d'urgence et travaillons à la mise en place de projets locaux auprès des populations les plus vulnérables.

Mission BÉNIN

Une mission de chirurgie de la cataracte a été menée à Kandi au mois de mai. Cette mission de trois semaines a mobilisé six membres de Solidarité Hospitalière dont deux chirurgiens ophtalmologistes. Après une phase de recrutement des patients éligibles à la chirurgie, trente-trois interventions ont été pratiquées dans des conditions permettant des soins de qualité. L'organisation mise en place par Solidarité Hospitalière sur le plan humain et logistique permet d'envisager d'effectuer encore plus d'interventions lors des prochaines missions. Cette mission a également été l'occasion d'acheminer des équipements pour le service de néonatalogie de l'hôpital de Kandi (extracteur d'oxygène) et d'approvisionner le centre de soins de Swanikrouma, créé par notre association. Nous travaillons déjà avec nos partenaires locaux à une prochaine mission en 2015. Nous étudions également un projet de mise en place d'un atelier d'optique permettant de fabriquer des lunettes sur place à Kandi.

Mission RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Un médecin et une infirmière de Solidarité Hospitalière se sont rendus en République Démocratique du Congo durant deux semaines au mois de mai pour une sixième mission de soutien à l'hôpital général de référence de Kabeya-Kamuanga.

La situation de cet hôpital reste préoccupante avec des locaux vétustes et inadaptés, une alimentation en eau et en électricité sporadiques, une pharmacie pratiquement vide, une fréquentation limitée par le coût des soins.

L'équipe soignante reste cependant stable et motivée.

A l'occasion de cette mission nous avons acheminé 140 kg de matériel médical qui faisait cruellement défaut.

Nous avons travaillé aux côtés des équipes soignantes auxquelles nous avons dispensé des formations théoriques et pratiques.

Nous avons également prospecté en vue d'équiper l'hôpital d'une installation électrique solaire.

Une nouvelle mission est programmée en janvier 2015.

Nous serons accompagnés sur cette mission par un membre de l'association Energie Coopération Développement qui est notre partenaire dans le projet d'installation de l'électricité à l'hôpital.

Missions locale auprès des populations vulnérables

Lors de l'AG extraordinaire du 30 juin dernier nous avons voté une modification de nos statuts afin de développer une activité de Médecine Humanitaire auprès des populations vulnérables de notre pays.

Solidarité Hospitalière projette de développer une offre de soins pour les personnes en grande précarité, en complément de l'action des pouvoirs publics, dans la région de Villefranche-sur-Saône.

Missions d'urgence

Solidarité Hospitalière s'engage dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola en participant pendant deux mois, à partir de début janvier, à l'activité du Centre de Traitement Ebola ouvert par l'état Français à Macenta en Guinée forestière.

Situation financière

Nous finirons l'année 2014 avec un budget à l'équilibre mais l'année 2015 s'annonce difficile, nos prévisions de ressources ne permettant pas actuellement de financer l'ensemble de nos projets.

La pérennité de nos actions en 2015 dépendra de l'engagement de nos soutiens financiers.

Plus que jamais votre soutien nous est indispensable pour poursuivre les actions entreprises avec nos partenaires et pour développer l'activité de Solidarité Hospitalière.

Vous pouvez tous nous aider directement ou indirectement par les moyens suivants:

- Dons personnels : ils font l'objet d'une déduction d'impôt de 66 %, Solidarité Hospitalière étant reconnue comme association d'intérêt général.
- Mécénat d'entreprises permettant également de bénéficier des déductions fiscales en vigueur.
- Organisation de manifestations publiques culturelles, sportives... dont une partie des bénéfices peut être reversée à Solidarité Hospitalière.
- Diffusion auprès de vos proches et de vos relations amicales ou professionnelles de notre besoin de soutien financier. Vous pouvez pour cela diffuser l'adresse de notre site internet qui permet de suivre nos actions et qui donne les indications pour effectuer des dons.

<http://www.solidarite-hospitaliere.org/>

- enfin, nous sommes entièrement disponibles auprès de toute Société Privée, Association ou Collectivité Locale pour étudier tout partenariat dans le cadre d'un projet durable.

Je vous remercie par avance de ce que vous ferez pour permettre la poursuite des actions de Solidarité Hospitalière auprès des populations les plus vulnérables

Veuillez recevoir mes cordiales salutations.

Yves PONCELIN
Président